

BIONAZ

La 11^{ème} Rencontre Valdôtaine dédiée à M. Ie Viglino

Le 10 août dernier, les émigrés valdôtains ont retrouvé comme de coutume leur parents et amis ainsi que les notables de la Région. Une cérémonie touchante : l'hommage à Maria Ida Viglino.

Le temps était maussade et changeant ce jour-là à Bionaz ; c'était le dimanche 10 août, jour des retrouvailles annuelles des valdôtains émigrés avec leurs parents et amis. Et pourtant, jamais on avait vu autant de monde à cette fête, ce qui a d'ailleurs créé des difficultés aux organisateurs, difficultés que la Commune de Bionaz a su surmonter avec beaucoup d'aisance et d'efficacité.

Les émigrés valdôtains avaient fixé leur choix sur Bionaz pour une raison bien précise : rendre hommage à « Mademoiselle », à celle qui, comme eux, avait connu les douloureuses péripéties de l'émigration et avait toujours accordé une attention particulière à leurs problèmes. A celle qui a choisi de reposer dans le petit cimetière de cette Commune, pour mieux contempler les montagnes qu'elle aimait tant.

Mais la petite Commune de Bionaz a été choisie aussi en raison de sa position à l'écart des grands courants de communication, à son caractère tout à fait particulier de communauté rurale qui s'ouvre graduellement au tourisme ; ses aspects physiques, politiques, sociaux et culturels ont d'ailleurs fait l'objet d'une belle exposition parfaitement bien agencée et commentée par la bibliothèque locale.

La journée, comme d'habitude, a commencé par la cérémonie du dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, suivie, cette année, par le dépôt de fleurs sur la tombe de « Mademoiselle » Viglino : un moment très émouvant au cours duquel, un enfant de Bionaz a lu un message au nom de la population et le président du Comité fédéral des émigrés valdôtains a évoqué le souvenir de la « grande dame de la culture valdôtaine ».

Après la messe célébrée dans la pinède près du lac Lexert, ce fut, comme d'habitude, la ruée vers le pavillon-restaurant et, comme d'habitude, les organisateurs durent affronter l'installation improvisée de quelque 200 personnes non prévues !

Ce qui, une fois de plus, a fait réfléchir sur l'opportunité de numérotter les places, comme au théâtre, solution qui sera sans doute adoptée dès l'an prochain.

L'après-midi étant consacré au théâtre, au folklore, à la culture, aux danses, voire aux promenades — la piste de fond s'y prête merveilleusement en été — chacun a pu être comblé.

Les commentaires du lendemain à la Table ronde ont été éloquentes ; le syndic de Bionaz, M. Chentre, et son secrétaire, M. Ponsetti, ont eu la satisfaction de n'entendre que des compliments pour leur efficacité face à des situations imprévues.

Quant à la Table ronde elle-même, véritable assemblée d'administrateurs régionaux et de représentants des 13 sociétés d'émigrés valdôtains à l'étranger (« Union Valdôtaine » de Paris, Lyon, Grenoble, Dauphiné-Savoie, New York, Genève, Lausanne, Vevey-Rivière, Antenne Savoyarde, La Valdôtaine-Provence Côte d'Azur, Association des Levalloisiers d'origine valdôtaine, Club-



Quelques aspects de la journée de Bionaz



Photo « Regards de Paris », Rideau valdôtain, Association sportive de Paris) et du Comité Fédéral des sociétés d'émigrés à l'étranger, elle s'est déroulée sur la base d'un ordre du jour préparé d'un commun accord.

Après les commentaires sur la journée de la veille et le choix de la Commune de Morgex pour la prochaine rencontre qui aura lieu le 9 août 1987, le président du Gouvernement, M. Augusto Rollandin, a poursuivi la séance par un exposé tout à fait exhaustif sur la situation politique et socio-économique de la Région, exposé que les représentants des émigrés apprécient toujours beaucoup, puisqu'il s'agit d'un tour d'horizon sur les principaux événements et initiatives qui ont intéressé la Région dans le courant de l'année. Le Président a parlé des réunions du Gouvernement régional dans toutes les Com-

munes valdôtaines, ce qui a permis à lui-même et aux assesseurs de constater « de visu » la situation réelle de chaque Commune, de l'enquête sur l'affaire du Casino de Saint-Vincent encore et toujours dans sa phase d'instruction ; des rapports avec l'Etat, notamment sur les questions du Parc national du Grand Paradis et de l'Hôpital d'Aoste, sur le règlement d'application du Statut. Le Président a également souligné la participation régionale à la société de l'autoport, le fonctionnement de la Finaosta, la construction imminente de l'autoroute Aoste-Courmayeur, et à mis en évidence les nombreuses initiatives mises en route par chaque assessorat. Il s'est attardé sur la situation industrielle, faisant état de l'agonie de l'Ilssa Viola et des problèmes de la Deltasider, mais aussi des nouveaux espoirs venant de l'étranger, et des peti-

tes entreprises qui, malgré tout, ne connaissent pas de crise. Le Président a en outre répondu à des questions diverses qui portaient sur l'organisation d'une journée francophone en Vallée d'Aoste et sur le projet d'un tunnel ferroviaire entre Aoste et Martigny.

Le débat qui s'est greffé sur l'exposé du Président et auquel ont participé une grande partie des présents concernait notamment la défense et le maintien du français en Vallée d'Aoste, leitmotiv de notre émigration, qui se révèle ainsi comme le plus acharné des défenseurs de notre particularisme linguistique. Les suggestions n'ont pas manqué, notamment dans le domaine de la propagande touristique et dans celui de l'enseignement où il a été souhaité que les professeurs soient plus et mieux motivés en matière de bilinguisme.

Le Président a ensuite abordé deux sujets inscrits à l'ordre du jour, sujets interdépendants, s'agissant d'une part du rôle du CO.FE.S.E.V. et d'autre part de

la création d'une Commission consultative régionale de l'émigration, souhaitée par l'Union Valdôtaine de Genève.

Sur le premier point, M. Rollandin a réitéré la décision du Gouvernement régional de confier au CO.FE.S.E.V. le rôle d'intermédiaire entre la Région et les sociétés d'émigrés valdôtains adhérents ou pas, ces dernières devant s'adresser au CO.FE.S.E.V. pour obtenir toutes subventions ou interventions régionales. Quand au second point, après débat animé par le Président lui-même, par le proposant, M. Brédy, et par le responsable du CO.FE.S.E.V., M. Pellu, M. Rollandin a précisé qu'il est inutile, à son sens, de créer un double du CO.FE.S.E.V. et que pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser à certains émigrés, le Gouvernement nommera des fonctionnaires responsables, au sein de l'Administration régionale, de secteurs dans lesquels nos émigrés sont susceptibles de se heurter à des problèmes particuliers.

CONGRÈS

A Saint-Vincent, les 8 et 9 octobre 1986 : un congrès intitulé « Journées biennales de la Confrérie Européenne des Echanges Ruraux »

L'Assessorat de l'Agriculture, Forêts et Environnement de la Région autonome de la Vallée d'Aoste organise, les 8 et 9 octobre prochains, un congrès international sur l'agro-tourisme intitulé « Journées biennales de la Confrérie Européenne des Echanges Ruraux ».

La Commission Européenne des Echanges Ruraux, qui administre cette même Confrérie, a été fondée sur l'initiative du « Relais agriculture et Tourisme » du Gers (France) en 1978. Elle comprend actuellement les responsables nationaux de l'agro-tourisme français, belge, suisse et italien - l'Italie est représentée exclu-

sivement par la Vallée d'Aoste, laquelle fait partie de la Confrérie depuis 1984.

Cette Commission se propose les buts suivants :

- favoriser les échanges de produits et de cultures entre les agriculteurs des différents pays européens ;
- valoriser la présence et l'activité de l'agriculteur ;
- sauvegarder les ressources du territoire (artisanat, us et coutumes, traditions etc.) ;
- remercier de façon spéciale les agriculteurs, les touristes et quiconque s'intéresse à la promotion de l'agro-tourisme.

La Confrérie organise, tous les deux ans, une rencontre dans l'un des quatre pays ; cette rencontre permet aux participants (qui pratiquent l'agro-tourisme) d'échanger leurs expériences et de parler des différents problèmes communs.

Cette année, la Vallée d'Aoste est la région qui organise et accueille ces journées : celles-ci se dérouleront à Saint-Vincent, au Centre des Congrès de l'hôtel Billia.

Le thème de ce congrès sera « l'évolution de la clientèle dans l'agro-tourisme et l'organisation des loisirs des touristes ».

SANTÉ

Produits pharmaceutiques vétérinaires à moitié prix

L'Assessorat régional de la Santé et Aide sociale communique qu'à partir du 1^{er} septembre 1986, les éleveurs valdôtains peuvent se procurer dans les pharmacies de la région les médicaments nécessaires à la prévention et au traitement des maladies de leurs animaux, à raison de 50% du prix de vente au public.

Une convention a en effet été stipulée dans ce sens entre la Région, l'Association des gestionnaires de pharmacie et l'Etablissement pharmaceutique d'Aoste.

L'éleveur se verra donc débourser à moitié prix les produits pharmaceu-

tiques et immunisants - indiqués dans une liste périodiquement mise à jour par le Gouvernement régional - sur prescription d'un vétérinaire de l'U.S.L.

Cette initiative a pour but d'encourager la prévention et le traitement des maladies animales ainsi que de rationaliser l'emploi des produits vétérinaires.

Cette page a été rédigée par les soins du Bureau de Presse et de l'Office de la langue française de la Présidence du Gouvernement régional